



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E52929

VALABLE JUSQU'AU 16/12/2024

ÉDITÉ LE 23/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/01/1986

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT ETIENNE 86 B 35

Siret : 334 474 988 00030

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 16012664

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 017-200016

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 6534489104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ROBIN SARL

ZA DU PARC
42490 FRAISSES

Téléphone : 04 77 56 15 40

Portable :

Site Internet : robinplateriepeinture.fr

E-mail : contact@robinplateriepeinture.fr

Responsabilité légale :

ROBIN FREDERIC GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3421	Imperméabilité des façades (Technicité courante) Mention RGE	29/09/2020
4112	Plâtrerie (Technicité confirmée) Mention RGE	29/09/2020
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	29/09/2020
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	22/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.